

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE**PETR DU PAYS GRAYLOIS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 3 AVRIL 2021**

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 25 mars 2021, s'est réuni à l'Espace Beauvalet à Dampierre-sur-Salon, le 3 avril 2021 à 10h30, sous la présidence de Didier CHEMINOT, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PATE Pierre, RENEVIER Michel, TARTRAT Danièle (remplace DAGUET Nadine), TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /

Etaient absents : CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, COLINET Patrice, DAGUET Nadine (remplacée par TARTRAT Danièle), DEGRENAND Bruno, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe, PAQUIS Martine, SAVIN Thierry.

Secrétaire de séance : DEMANGEON Claude.



CS/03-04-2021/N°3

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
ELECTION DE L'EXECUTIF**ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**
(annule et remplace la délibération CS/16-09-2020/N°4)

Le Président rappelle que le comité syndical a fixé par délibération CS/03-04-2021/N°2 le nombre de vice-présidents du PETR à 3 et le nombre des autres membres du bureau à 4.

Il précise également que, selon le Code Général des Collectivités Publiques (articles L.2122-4 et L.2122-7), les dispositions relatives à l'élection des adjoints dans les communes sont applicables à l'élection des membres du Bureau, à savoir, un scrutin uninominal à trois tours.

■ Election du 1^{er} vice-président

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Regis VILLENEUVE est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20210403-CS-03042021-N03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2021

Affichage : 09/04/2021



Nombre de votants	17
Bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Régis VILLENEUVE	14
<i>Dimitri DOUSSOT</i>	1

Régis VILLENEUVE ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 1^{er} vice-président du PETR du Pays Graylois.

■ **Election du 2^{ème} vice-président**

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Christelle CLEMENT est l'unique candidate pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	17
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
<i>Christelle CLEMENT</i>	16

Christelle CLEMENT ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élue 2^{ème} vice-présidente du PETR du Pays Graylois.

■ **Election du 3^{ème} vice-président**

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Frederick HENNING est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	17
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
<i>Frederick HENNING</i>	16

Frederick HENNING ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 3^{ème} vice-président du PETR du Pays Graylois.

■ **Election du 1^{er} membre**

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Agnès TODESCHINI est l'unique candidate pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	17
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
<i>Agnès TODESCHINI</i>	15

Agnès TODESCHINI ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élue 1^{er} membre du bureau du PETR.

■ Election du 2^{ème} membre

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Alain BERTHET est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	17
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
<i>Alain BERTHET</i>	15

Alain BERTHET ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 2^{ème} membre du bureau du PETR.

■ Election du 3^{ème} membre

Le Président procède à l'appel des candidatures.

Michel RENEVIER est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	17
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
<i>Michel RENEVIER</i>	15

Michel RENEVIER ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 3^{ème} membre du bureau du PETR.

■ Election du 4^{ème} membre

Le Président procède à l'appel des candidatures.

Jocelyn CHENEVIER est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	17
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
<i>Jocelyn CHENEVIER</i>	15

Jocelyn CHENEVIER ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 4^{ème} membre du bureau du PETR.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.


Didier CHEMINOT
Président



POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS GRAYLOIS

